

Postulat Frédéric Ambresin, déposé et développé au Conseil communal de Morges le 5 octobre 2011.

## **"Contre la prolifération des sacs en plastiques"**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Chaque année, des milliers d'animaux sont tués à cause des emballages plastiques. Pour la France, on recense jusqu'à 122 millions de sacs à l'abandon sur les 5000 km de côtes que compte le littoral, soit plus de 20 au mètre et on estime qu'il faut entre 100 et 400 ans pour que le plastique se dégrade.<sup>1</sup>

Le 20 septembre dernier est paru dans le journal «*Le Matin*» un article intitulé : « *Seriez-vous prêt à vous passer complètement de sacs en plastique?* ». Il relatait la volonté la Municipalité de Vevey, dans le cadre de son programme Agenda 21 de limiter la distribution de sacs plastiques dans les commerces de la place.

Certaines des mesures envisagées sont, il faut le reconnaître, difficilement applicables, voire carrément contre-productives : interdiction pure et simple ou installation d'un compteur dans les magasins pour calculer le nombre de clients qui ne prennent pas de sacs, par exemple.

Par contre, une des pistes de travail est la mise en place d'une collaboration avec les commerces pour distribuer gratuitement des sacs 100% biodégradables.

Ceux-ci seraient «badgés» au nom des commerçants pour en encourager la distribution aux clients. Il pourrait aussi être convenu que les commerçants ne proposent pas systématiquement de sacs et que ceux-ci ne soient pas en distribution libre, mais que ce soit au client d'en faire la demande.

Il est aussi possible de sensibiliser la population à prendre avec soi un sac pour faire ses courses plutôt que de demander un sac une fois arrivé à la caisse. Un stand sur le marché comme cela a été fait pour les cendriers portatifs pourrait notamment être mis en place.

Il est aussi possible de sensibiliser la population à prendre avec soi un sac pour faire ses courses plutôt que de demander un sac une fois arrivé à la caisse. Un stand sur le marché comme cela a été fait pour les cendriers portatifs pourrait notamment être mis en place.

Ce postulat demande donc à la Municipalité de prendre contact avec les commerçants morgiens et/ou leurs représentants (COOR, p. ex) et d'étudier en commun toutes les pistes possibles à mettre en œuvre pour limiter la distribution des sacs plastiques dans les magasins.

Je vous remercie de votre attention.

Frédéric Ambresin

---

<sup>1</sup> <http://www.vedura.fr/environnement/pollution-sac-plastique>

## ***Seriez-vous prêt à vous passer complètement de sacs en plastique?***

20. septembre 2011, 22h28 / Benjamin Pillard | Le Matin

***La Ville de Vevey (VD) veut en finir avec la distribution de sachets à la sortie des magasins. Avec des idées originales à la clé.***

Le sac plastique appartiendra bientôt au passé. C'est en tout cas le credo de la Municipalité de Vevey (VD), qui en a fait une priorité dans sa politique de développement durable. Comment faire pour éradiquer un objet si largement répandu? Pour Michel Bloch, délégué à l'Agenda 21 de la Ville de Vevey, il faut agir à la source du mal. «Il y a deux types de responsables dans la prolifération des sacs plastiques, explique-t-il. Les grands détaillants et les petits commerces.» L'idée initiale n'était autre qu'une interdiction pure et simple de la distribution de sachets à la sortie des magasins. Sans succès, faute de bases légales suffisantes au niveau communal.

A la place, la Ville mise sur la sensibilisation des consommateurs. Outre la distribution de sacs écologiques «badgés» au nom des petits commerçants, les services de Michel Bloch misent sur une idée des plus originales.

### ***«Montrer l'invisible»***

Imaginez. Arrivé à la sortie d'un grand magasin, après avoir présenté votre carte de fidélité et réglé le montant de vos achats, vous brandissez fièrement votre sac à commissions que vous aurez pensé à emporter. La caissière vous rappelle alors de ne pas oublier de presser sur le «buzzer»; à moins qu'elle le fasse elle-même. «Une pression sur l'interrupteur permet de signifier que le client ne prend pas de sac en plastique», détaille Michel Bloch. Car sur le mur, face aux caisses, est suspendu un écran affichant le pourcentage de clients ayant renoncé au sac polluant.

Selon Yves François, psychologue à l'agence veveysanne aXess et coresponsable du projet, le but est de valoriser le comportement des consommateurs, ceux-ci étant déjà plus de 50% à ne pas céder à la tentation du plastique: «Une majorité de gens le font déjà, mais cela ne se voit pas. Nous voulons montrer l'invisible.»

Une fois ces données récoltées, les grands distributeurs pourraient établir un classement interne des succursales les plus zélées dans la gestion des déchets. Les meilleurs élèves l'afficheraient à l'entrée du magasin. «Une sorte de label de qualité», suggère Michel Bloch.

Dans une note adressée il y a six mois au Conseil communal, la Municipalité de Vevey pariait sur des mesures «relativement simples à mettre en place sur le terrain» pour modifier le comportement des clients, «en agissant de manière subtile sur certains mécanismes psychosociaux élémentaires».

Le projet du buzzer va-t-il dans la bonne direction? Dominique de Buman, conseiller national PDC à l'origine d'une motion intitulée «halte à la pollution des sacs plastiques», n'en est pas persuadé. «C'est une idée sympa, mais je suis sceptique quant à son efficacité. De plus, il faut que les mesures soient vraiment simples, à des coûts raisonnables.» Michel Bloch évalue à 10 000 francs par succursale la mise en place du système de buzzer relié à un écran. «Ce n'est pas rien», estime Dominique De Buman. Les grands magasins veveysans seront consultés cet automne.

En attendant, la Ville sortira mardi prochain un sac en papier 100% recyclable pour ses services administratifs. Tout de suite moins original